Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (2013) **Heft:** 2019

Artikel: Le grande solitude des porteurs du dossier européen : on aurait pu, à

moindre frais, préparer l'opinion à l'évolution du concubinage avec

l'Union européenne

Autor: Miéville, Daniel S.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1014220

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

certain se soit installé dans le pays quant à la répartition, une nouvelle fois inégalitaire, des *«bienfaits»* de la libre circulation des personnes.

L'initiative de l'Union syndicale suisse prévoyant de fixer un salaire minimal de 4'000 francs est une réponse concrète à ces préoccupations. Ce dont ni economiesuisse, ni le Conseil fédéral, ni la droite des Chambres – et surtout pas l'UDC – ne veulent entendre parler. Au point d'ailleurs d'avoir rejeté toute idée d'un contre-projet qui aurait pu prévoir de fixer des salaires minimaux par branche ou par région. Qui peut désormais exclure un réveil douloureux le 10 février?

Le grande solitude des porteurs du dossier européen

On aurait pu, à moindre frais, préparer l'opinion à l'évolution du concubinage avec l'Union européenne

Invité: Daniel S. Miéville - 16 décembre 2013 - URL: http://www.domainepublic.ch/articles/24953

2014 promet d'être une année décisive pour la politique européenne de la Suisse. Depuis la votation sur la reconduction et l'élargissement de l'accord sur la libre circulation des personnes, en février 2009, il n'y avait guère eu à débattre sérieusement et encore moins à décider sur la question, même si quelques brèves controverses avaient pu s'allumer.

En même temps qu'une poussée de fièvre sur la question de l'immigration, plusieurs dossiers critiques fiscalité de l'épargne, fiscalité des entreprises, question institutionnelle surtout arrivent aujourd'hui plus ou moins simultanément à un point de maturité entraînant des décisions qui engageront l'avenir. Et l'on ne peut que constater à la fois la grande solitude de ceux qui sont responsables de porter politiquement ces dossiers et la difficulté des milieux économiques à intervenir de

façon pertinente et convaincante dans le débat.

Les uns et les autres ne peuvent s'en prendre qu'à euxmêmes.

Au soir du 4 mars 2001, après l'écrasement de l'initiative Qui à l'Europe - à vrai dire mal fichue mais qui n'avait pas d'autre objectif que de servir d'aiguillon - le Conseil fédéral, qui en recommandait le rejet, affichait une très sereine satisfaction. A qui lui demandait s'il n'avait justement pas gagné un peu trop largement, Pascal Couchepin répondait qu'il n'y voyait pas de problème. Le verdict populaire devait assommer le mouvement proeuropéen, qui n'a depuis fait que survivre.

Dans la foulée, la seule formation politique proeuropéenne, très minoritaire au demeurant, était réduite au silence. A la fin août 2001, le parti libéral suisse était en effet contraint à une douloureuse et peu glorieuse apostasie. Menacé d'être privé de subventions par les banquiers privés, qui jugeaient son engagement inopportun et contraire à leurs intérêts relativement à l'avenir du secret bancaire, le PLS s'alignait sur le politiquement correct en matière de politique européenne: l'adhésion rangée dans le tiroir des utopies et les accords bilatéraux considérés comme un acquis définitif, à peine susceptible d'un très léger fignolage, moins on se pose de questions mieux cela vaut.

Rejetés à la marge, les militants pro-européens survivants ont versé assez normalement dans l'intégrisme. Pour la plupart d'entre eux, il n'y avait point de salut hors de l'adhésion, ils ne concevaient pas, et ne conçoivent toujours pas, l'avenir des relations entre la Suisse et l'UE autrement que dans le mariage, en blanc, et au son de la marche nuptiale.

Faute de moyens, de soutiens et de perspectives, au fil des années leur engagement politique s'est essentiellement limité à exhorter le Conseil fédéral à faire preuve de courage en rouvrant le dossier de l'adhésion.

Une éventuelle évolution du concubinage entre Berne et Bruxelles n'a donc jamais été considérée, à de très rares exceptions près, comme digne d'attention, d'examen, de réflexion et de prospective. C'est à peine exagéré d'affirmer qu'elle est demeurée en dehors du champ de conscience de la classe politique, des milieux économiques et plus encore de l'opinion. Jusqu'à l'été, on cherchait ainsi vainement, dans

les propos alarmistes émanant de l'économie et des milieux proches, la moindre allusion aux relations avec l'UE. Les mises en garde contre les dangers menaçant l'économie portaient uniquement sur les tentatives de la gauche – initiative 1:12, salaire minimum – d'ébrécher le *corpus* libéral d'organisation du marché du travail.

Maintenant que les choses sérieuses se précisent, on se dit qu'il n'aurait peut-être pas été inutile de maintenir, à peu de frais, un modeste courant de pensée non systématiquement négatif et dépréciatif envers la construction européenne, toute décevante qu'elle puisse souvent apparaître, non exclusivement fondé sur l'hypothétique perspective d'une adhésion et ouvert sur une approche évolutive des relations entre la Suisse et l'Europe. On a en particulier laissé végéter sans ressources le Nomes (Nouveau mouvement européen suisse), qui avait l'avantage de ne pas représenter uniquement les milieux universitaires.

Ce genre de visions paraît étranger à notre culture politique. Au vu des millions engagés aujourd'hui par les organisations économiques, il apparaît pourtant que, pour les prix de quelques corbeilles de pommes, on aurait pu rendre sur la durée le bilatéralisme et ses enjeux plus visibles et plus compréhensibles.

Un escabeau pour la caisse unique

La curieuse tactique des caisses maladie pour contrer l'initiative

Jean-Daniel Delley - 15 décembre 2013 - URL: http://www.domainepublic.ch/articles/24948

Sans surprise, le Parlement a rejeté sèchement l'initiative pour une caisse maladie unique. Le Conseil fédéral avait envisagé de lui opposer un contre-projet. En bref, une réassurance pour les cas coûteux devait contribuer à restaurer une concurrence loyale, les caisses s'adonnant sans vergogne à la sélection des risques; et ces dernières, pour améliorer la transparence de leur fonctionnement, auraient dû séparer juridiquement leurs activités

d'assurance obligatoire et d'assurance complémentaire.

Mais les sociétés d'assurance n'aiment ni la concurrence loyale ni la transparence. Pas moins de cinq motions acceptées par les Chambres ont intimé l'ordre au gouvernement de renoncer à ce contre-projet et d'accélérer la procédure, de manière à ce que l'initiative pour une caisse unique soit présentée rapidement au peuple. Parmi les motionnaires, on retrouve les porte-parole habituels des assurances: les démocrates-chrétiens Ruth Humbel (AG) et Urs Schwaller (FR), membres du Groupe de réflexion santé du Groupe Mutuel ainsi que le libéral-radical tessinois Ignazio Cassis, président de Curafutura, une faîtière dissidente de santésuisse.

La gouvernance des caisses maladie laisse à désirer: faillite, insolvabilité, rémunérations princières des dirigeants, hausse des primes